

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 18 juillet 2008
(convocation du 7 juillet 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Juillet Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DAVID Jean-Louis à/c de 12 h 40
M. BENOIT Jean-Jacques à M. LABISTE Bernard à/c de 13 h 15
Mme. BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel
M. CAZABONNE Didier à Mme. FAYET Véronique
M. DUCHENE Michel à M. BRON Jean-Charles
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent à/c de 13 h 15
M. ANZIANI Alain à M. GUICHOUX Jacques à/c 13 h 15
M. BAUDRY Claude à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. BRUGERE Nicolas à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
M. DANJON Frédéric à Mme. CURVALE Laure
M. DELAUX Stéphan à M. GAUTE Jean-Michel
M. DUBOS Gérard à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain

Mlle. EL KHADIR Samira à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 13 h 00
puis à M. MERCIER Michel à/c de 13 h 00
Mme. FAORO Michèle à Mme. FOURCADE Paulette
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. AMBRY Stéphane à/c de 13 h 15
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel à/c de 13 h 15
Mme. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre à/c de 13 h 15
M. MOULINIER Maxime à M. BENOIT Jean-Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. POIGNONEC Michel à/c de 11 h 00
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
Mme. PIAZZA Arielle à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à/c de 13 h 15
M. RAYNAL Franck à M. MILLET Thierry
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. LIRE Marie Françoise
M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ville de Bègles - Fête de la Morue du 30 mai au 1er juin 2008 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de redynamisation de l'économie locale, la Ville de Bègles a organisé du 30 mai au 1^{er} juin 2008, la 13^e édition de la Fête de la Morue. Au fil des ans, cette manifestation est devenue l'un des rendez-vous annuel festif de l'agglomération bordelaise, qui, de plus, permet de revitaliser le tissu commercial tout en mettant en valeur les activités traditionnelles béglaises liées à la transformation et au séchage de la morue.

Cette manifestation qui attire environ 70 000 personnes chaque année a un impact sur le commerce local non négligeable. Ainsi, une quarantaine de restaurants de Bègles et Bordeaux – Sud sont associés à l'évènement en proposant des menus à base de morue ainsi que des animations diverses. Le succès de la Fête de la Morue entraîne aussi le soutien d'un nombre important d'associations qui s'impliquent dans le projet et l'organisation.

Pendant trois jours, le centre-ville de Bègles s'est transformé en Village de la Morue où dégustations, animations, expositions et concerts gratuits ont fait de cette fête un succès croissant sur l'agglomération.

Avec la Fête de la Morue, et au-delà de la dynamique qui s'est créée autour des entreprises de restauration, de nombreuses entreprises de transports et les commerçants voient leur activité se développer en amont et en aval de la manifestation.

Par ailleurs, les retombées touristiques ne sont pas négligeables, dans la mesure où elle draine une importante population venant de l'ensemble du département, mais aussi des départements voisins.

Cette année, cette manifestation a comporté des animations autour de la présence de l'Afrique à Bordeaux.

Notre établissement public a été sollicité pour reconduire le soutien financier qu'il alloue à la ville de Bègles, soit 18 295 € dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C qui s'élève, pour 2008, à 404 500 € répartis comme suit :

DEPENSES	T.T.C	RECETTES	T.T.C
Frais de personnel	136 000	Communication	4 500
Sécurité	20 000	Inscriptions traiteurs	2 500
Assurances	2 500	Inscriptions restaurateurs	1 500
Alimentation	18 000	Sponsors	80 000
Accueil et information	1 100	Partenaires	90 000
Colloque	1 000	C.U.B	18 295
Atelier multimedia	1 500	Conseil Régional	10 000
Evènement	15 000	Ville de Bègles	197 705
Animations musicales	32 500		
Animations culturelles	12 000		
Impôts et taxes	3 000		
Régie technique	16 200		
Matériel technique	36 100		
Partenariat matériel	50 000		
Locations	17 000		
Contrôle technique	3 000		
Communication	39 600		
TOTAL	404 500	TOTAL	404 500

Aussi, si tel est votre avis, il vous est donc proposé, Mesdames et Messieurs, compte tenu des retombées de cette manifestation tant sur le plan économique qu'en terme de promotion et d'image pour l'agglomération bordelaise, de reconduire la participation de notre établissement public et, en conséquence, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 18 295 € à la ville de Bègles pour l'organisation de la Fête du Morue qui s'est déroulé du 30 mai au 1^{er} juin 2008.

- **AUTORISER** monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 65734, fonction 92 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus communistes et apparenté ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 juillet 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 31 JUILLET 2008</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 JUILLET 2008</p>
--

M. JEAN-CHARLES BRON